

Cabinet collectif de médecins

A l'instar de nombreuses régions, les Montagnes neuchâtelaises seront prochainement confrontées à une pénurie de médecins sans précédent. Cette situation s'explique entre autres par la faiblesse du point Tarmed dans le canton de Neuchâtel, l'évolution de la profession de médecins généralistes, la localisation géographique et un numerus clausus scandaleux résultant de la volonté des grandes métropoles de limiter l'accès à la profession. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la moyenne d'âge des praticiens en Suisse s'élève à plus de 53 ans illustrant le manque de relève potentielle. Le Locle ne fait pas exception à la règle puisque cinq médecins généralistes prendront leur retraite dans les cinq prochaines années, dont deux d'ici fin 2011. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le nombre de dossiers par praticien peut avoisiner les 1500 et que la politique hospitalière du canton encourage un retour de plus en plus rapide des patients à leur domicile, générant un transfert de charges sur les médecins généralistes.

Au vu de la situation qui constitue pour reprendre les termes parus dans la presse locale une véritable « bombe à retardement », les autorités de la Ville du Locle et plusieurs médecins de la place ont souhaité créer un cabinet collectif de médecins. Véritable pôle médical, celui-ci sera composé à terme de 6 médecins. Ce type de structure permet non seulement de rationaliser les coûts, mais surtout de favoriser la mise en réseau de connaissances, améliorant ainsi le traitement de dossiers délicats et la qualité des prestations. De plus, les synergies et la complémentarité entre les praticiens de la place, mais aussi avec la polyclinique du Locle et le centre de radiologie, apporteront une plus-value salubre.

L'aide apportée aux futurs médecins est de deux types, à savoir un prêt sans intérêt remboursable sur plusieurs années et une prise en charge des surfaces non utilisées (l'arrivée des médecins s'échelonnant sur trois ans). Le législatif loclois a salué ce montage financier. Cheffe du groupe POP au législatif, Danièle Cramatte a rappelé la nécessité de « *se donner les moyens d'investir pour proposer à la population existante et future des services qu'elle est en droit d'attendre* ». Elle a également précisé que refuser un tel projet porté par un groupe de médecins « *motivés et pleins d'enthousiasme* » relèverait « *de l'inconscience* ». Il est vrai que la partie n'était pas gagnée, certaines voies discordantes émanant du groupe libéral se sont fait entendre. Reste que cette politique, qualifiée « *d'interventionnismes communistes* » par certains, s'inscrit dans la nécessité de favoriser l'arrivée de praticiens. En effet, au vu de la pénurie annoncée de médecins sur l'arc jurassien, ce type de structures devient désormais une problématique d'intérêt public.

Bref, formée par une équipe de jeunes médecins, cette structure permettra d'offrir à la population de la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises un pôle médical performant et attractif, répondant ainsi sur le long terme à la demande des familles, des citoyens et citoyennes des Montagnes.